

# L'impact distributif de l'adhésion du Viêt Nam à l'OMC

Jean-Pierre Cling, Mireille Razafindrakoto,  
Anne-Sophie Robilliard et François Roubaud

Les réformes engagées par le Viêt Nam depuis le lancement du *Doi Moi* ont été couronnées de succès en matière de croissance et de réduction de la pauvreté, ainsi qu'en termes d'attraction des investissements directs étrangers et de croissance des exportations. Le Viêt Nam fait face à deux défis majeurs à court terme : assurer la soutenabilité de ses performances économiques et éviter une montée des inégalités qui mettrait en péril la cohésion sociale et la stabilité politique.

Le Viêt Nam a adhéré à l'Organisation mondiale du commerce en 2007. L'adhésion à l'OMC a été décidée dans le but de sécuriser l'accès aux principaux marchés et d'ancrer les réformes domestiques à travers des engagements forts vis à vis de l'extérieur. Toutefois, une poursuite de la libéralisation commerciale risque d'approfondir les écarts entre ceux qui opèrent dans les secteurs exportateurs les plus dynamiques et le reste de la population active. La concentration de l'investissement direct étranger dans les deux régions principales, qui contribue à expliquer la croissance des inégalités, pourrait être renforcée par l'adhésion à l'OMC.

Cet article a pour objectif d'évaluer les liens potentiels entre l'adhésion du Viêt Nam à l'OMC et l'évolution de la distribution des revenus (par qualifications, genre, zones géographiques, etc.). On effectue une évaluation ex ante basée sur un modèle de micro-simulation où les travailleurs sont distingués par qualification, genre et localisation géographique. L'évolution de la spécialisation entraînée par l'adhésion à l'OMC va être principalement transmise aux ménages à travers le

## **LE VIËT NAM DANS L'OMC**

marché du travail (dotations en facteurs et rendement de ces facteurs). Le type de facteurs possédés par chaque ménage, leur rémunération (croissance des salaires et des revenus d'exploitation) et leur taux d'utilisation va jouer un rôle clé dans la capacité des ménages à tirer avantage des nouvelles dynamiques macro-économiques et sectorielles.

La première partie de cet article décrit synthétiquement les performances enregistrées par le Viêt Nam au cours des dernières décennies, en termes d'indicateurs socio-économiques ; on met en évidence la restructuration macro-économique et de l'emploi intervenue, dont il a résulté une réduction rapide de la pauvreté accompagnée d'une hausse des inégalités. Dans ce contexte, la deuxième partie montre que l'adhésion à l'OMC va accentuer la libéralisation externe et interne, du fait d'une palette très large d'engagements pris lors de cette adhésion. Ces engagements couvrent de nombreux secteurs de l'économie. La troisième et dernière partie présente les résultats des simulations de l'impact des principaux chocs consécutifs à l'adhésion à court terme (baisse des tarifs douaniers, amélioration de l'accès au marché, supplément d'IDE).

## **Croissance, emploi, pauvreté et distribution des revenus au Viêt Nam**

Le lancement du *Doi Moi* a marqué le démarrage d'un processus de croissance rapide de l'économie vietnamienne, qui enregistre avec la Chine un taux de croissance parmi les plus élevés du monde. Cette croissance s'est traduite par une amélioration importante des indicateurs socio-économiques et par une réduction drastique de la pauvreté. Cette amélioration est toutefois distribuée inégalement au niveau géographique et selon les catégories de population. L'étude rétrospective des principales tendances récentes observées dans le domaine socio-économique (pauvreté, inégalités, investissement étranger, etc.) présentée dans cette partie a pour objectif de fournir des indications sur les domaines où l'OMC pourrait avoir un impact.

## Restructuration de la production et de l'emploi

Après des années de guerre, suivies par une récession économique et une grave disette, le *Doi Moi* (1986) a marqué l'adoption par le Viêt Nam d'une « économie de marché à orientation socialiste » (Chaponnière, Cling and Bin, 2008). Depuis cette date, l'émergence d'un secteur privé dynamique est allée de pair avec la persistance d'un important secteur public, les entreprises publiques (SOEs) continuant à contrôler de larges pans de l'économie. Le Viêt Nam a suivi un modèle de croissance par l'exportation, combiné avec la conduite de politiques de substitutions d'importations et des politiques agricoles et industrielles très actives.

Au cours des deux dernières décennies, la croissance du PIB du Viêt Nam a approché 8% par an (soit une performance proche de celle de la Chine qui a connu un taux de croissance de l'ordre de 9% par an au cours de la même période)., Depuis le début des années 2000, la croissance de l'économie vietnamienne est la deuxième en Asie derrière la Chine (Chaponnière, Cling et Bin, 2007). La croissance des exportations (composées pour moitié de produits manufacturés) est la plus élevée en Asie.

La structure du PIB a radicalement changé depuis 1990 (tableau 1). La part de l'agriculture (yc pêche et ind. forestières) a été divisée par deux et ce secteur ne contribue plus qu'à 20,4% du PIB en 2006. En sens inverse, la part de l'industrie a quasiment doublé (de 22,7 à 41,6 %), tandis que celle des services est restée relativement stable (38%).

L'évolution de la structure de l'emploi a été plus lente, ce qui reflète les différences de productivité entre secteurs. En conséquence, l'agriculture emploie encore 55,7% de la population en 2006, sachant que cette part devrait passer en dessous de 50% en 2010, selon le Plan National de Création d'Emplois. L'industrie (18,9% des emplois en 2006) et les services (26,4%) ont tous deux fortement accru leur part dans l'emploi total, qui demeure toutefois très inférieure à leur part dans le PIB.

## **LE VIËT NAM DANS L'OMC**

Environ 1,5-1,6 million d'emplois sont créés chaque année. Entre 2000 et 2006, cela représente un total de 5,7 millions de créations d'emplois, dont 3,3 millions dans l'industrie (+7% par an) et 2,4 millions dans les services (+4% par an). Au cours de cette période, 900 000 emplois ont disparu dans l'agriculture (tandis que 500 000 emplois ont été créés dans la pêche & aquaculture).

L'évolution rapide de la structure productive et de celle de l'emploi s'est accompagnée d'une transition urbaine rapide. Au cours de la période 1995-2006, la population urbaine a crû de près de 4% par an, alors que la population rurale a quasiment stagné. Bien que la population vietnamienne demeure essentiellement rurale, la part de la population rurale (73% en 2006) décroît tendanciellement, tandis que celle de la population urbaine (particulièrement dans les métropoles de HCM Ville et de Hanoi) s'accroît rapidement. Ces tendances correspondent à des flux migratoires (permanents et temporaires) massifs.

## **La contribution des investissements étrangers à la hausse des inégalités**

Bien que la libéralisation financière ait été progressive et relativement modeste, le Viêt Nam a reçu des flux importants d'investissements directs étrangers.. Ces investissements se dirigent pour moitié vers l'industrie manufacturière (flux cumulés) où les entreprises à participation étrangère sont à l'origine de près de 40% de la production. Le secteur pétrolier (offshore) a reçu un peu moins du quart des investissements réalisés au cours des dernières années et le secteur du tourisme est le troisième secteur recevant des investissements importants. Les cinq premiers investisseurs, qui sont tous asiatiques (Singapour, Taiwan, Japon, Corée et Hong Kong) contribuent à près des deux tiers des investissements réalisés depuis 1988. Les entreprises avec participation étrangère contribuent de manière déterminante au dynamisme des exportations. Elles assurent la majorité (56%) des exportations totales et 48% des exportations hors pétrole. L'ensemble de

la production et des exportations pétrolières est réalisé en partenariat avec des groupes pétroliers étrangers.

Les investissements directs étrangers (IDE) ont contribué à renforcer la concentration de l'activité économique au Viêt Nam au sein des deux grands centres urbains, à savoir HCMC et Hanoi (une concentration qui est caractéristique de beaucoup de PED). La plupart de la production industrielle et la majorité de l'emploi non-agricole est ainsi concentrée dans ces deux régions, malgré leur faible poids dans la population totale du pays.

Les investissements étrangers sont très concentrés géographiquement. Ho Chi Minh Ville et ses proches environs (région du Sud-Est) en reçoit près des deux tiers, tandis que le delta du Fleuve Rouge (Hanoi et sa région) en reçoit plus du quart. Au total les deux principales régions économiques du pays attirent environ 85% des investissements étrangers, alors que seulement 38% de la population y vit. Cette concentration est source de profonds déséquilibres et contribue à l'importance des migrations internes des travailleurs vietnamiens.

**Table 1 : Part du Delta du Fleuve Rouge et du Sud-Est pour quelques indicateurs économiques et démographiques (%)**

	Sud-Est	Delta Fleuve Rouge	Total Sud-Est+DFR	Total Viêt Nam
Production industrielle	56,0	19,2	75,2	100
IDE (1988-2007), hors pétrole	57,8	27,3	85,1	100
Population active	14,9	23,0	47,9	100
Salariés	23,2	25,2	48,4	100
Population totale	16,4	21,6	38,0	100

Source : GSC (2007)

Production industrielle et population=2006; Population active et salariés=2004. Les données d'IDE correspondent aux investissements déboursés effectivement.

## Montée du taux de salarisation et forte croissance des salaires réels

L'impressionnante croissance économique du Viêt Nam au cours de la dernière décennie s'est traduite par une forte montée du taux de salarisation, qui constitue l'un des faits marquants de l'évolution du

## **LE VIËT NAM DANS L'OMC**

marché du travail au cours des années récentes : il est passé de 15% en 1993 à 32% en 2004 . Partant de niveaux très différents en début de période, ce taux a augmenté dans toutes les régions. Comme on pouvait s'y attendre, c'est dans la province du Sud-Est (autour de Ho Chi Minh ville) que le taux de salarisation est le plus élevé : en fin de période, près d'un actif sur deux y est salarié.

La croissance de la salarisation a affecté toutes les catégories de population, même si le taux de salarisation demeure très différencié selon ces catégories. L'emploi salarié s'est particulièrement développé dans le secteur industriel (y compris la construction) entre 1997 et 2004 : + 18 points de pourcentages dans le textile, + 16 points pour les autres produits manufacturés, + 9 points dans la construction.

La forte croissance économique s'est traduite par un accroissement de la rémunération annuelle moyenne des salariés de 36,6% sur la période observée, soit un taux de croissance annuel moyen de 4,6%<sup>1</sup>. Les salaires dans le secteur industriel ont évolué moins vite que dans les autres secteurs (+18% de hausse du salaire réel, contre 37% pour l'ensemble des salariés), en particulier dans le secteur des services (+58%). On peut supposer que cette tendance va se poursuivre dans la mesure où elle résulte d'une politique salariale plus restrictive contrainte par la concurrence internationale accrue sur le secteur manufacturier. L'impact positif de la dynamique au niveau de l'industrie pourrait ainsi venir plus de la hausse de l'emploi que des rémunérations.

Les salaires réels ont crû aussi bien en milieu rural qu'en zone urbaine (respectivement 42% et 46% entre 1997 et 2004). Le fait que l'augmentation globale des salaires est moins forte au niveau national (37%) s'explique par un effet de structure caractérisé par la ruralisation du salariat. En 1997, 52% des salariés vivant en milieu rural. Ils étaient 72% en 2004. La dynamique des salaires suivant le niveau d'éducation

---

<sup>1</sup> Soulignons toutefois que la plus forte croissance des salaires réels observée entre 2002 et 2004 (+6% en moyenne annuelle) pourrait être en partie due à la moindre qualité des données collectées lors de l'enquête 2002 (sous-estimation des revenus et des dépenses ; Perterson, 2005).

est fortement corrélée avec le taux de sous-emploi : elle a été moins favorable pour les moins qualifiés (+24% vs. +43% pour les plus qualifiés). Parallèlement, l'accroissement a été plus faible pour les hommes relativement aux femmes (respectivement +32% et +45%). Ces évolutions différenciées ont eu un impact distributif important.

La combinaison de ces deux tendances positives (croissance du taux de salarisation, d'une part, et augmentation des salaires réels, d'autre part) se répercute sur le budget des ménages. Rapportés aux dépenses de consommation des ménages, les revenus salariaux représentent une part de plus en plus importante. Ce ratio a presque doublé en 6 ans : de 21% en 1997 à 38% en 2004. C'est dans les régions où l'emploi salarié et les salaires étaient les plus faibles (soient les régions les plus pauvres) que la contribution des revenus salariaux a augmenté le plus rapidement. En 2004, le montant des salaires en proportion de la consommation atteignait 30% dans les régions les plus pauvres contre 44% dans la région la plus riche (Sud-Est). Quel que soit le quintile de dépenses par tête considéré, la part des salaires est en constante augmentation. Elle est évidemment croissante avec le niveau de richesse des ménages, mais elle n'est jamais inférieure à environ un quart (24% pour le quintile le plus pauvre, contre 44% pour le plus riche). Même en milieu rural, ce ratio atteint près d'un tiers (43% dans les zones urbaines), marquant le processus de ruralisation rapide du salariat.

## **Forte réduction de la pauvreté mais montée des inégalités**

La forte croissance économique enregistrée par l'économie vietnamienne s'est traduite par une réduction rapide de la pauvreté depuis les années 1990. Le taux de pauvreté monétaire générale a ainsi été divisé par 3/4 depuis 1993, passant de 58,1% à 16% en 2006 (VDR, 2008). La croissance des revenus a touché tous les secteurs, aussi bien les revenus agricoles (gains de productivité, nouvelles cultures de rente, etc.) que les revenus salariaux (croissance industrielle en particulier).

**Le sous-emploi influence la réponse  
à un choc de demande de travail**

La capacité à répondre au choc de demande de travail éventuel va dépendre, entre autres, du volume de travail disponible dans l'économie, en relation avec son taux d'utilisation *ex ante*. Si l'économie vietnamienne se trouve au plein emploi du facteur travail, un choc positif de demande se traduira par une augmentation des salaires. En revanche, s'il existe un volant de travailleurs sous-employés, le choc de demande pourra être absorbé soit par un accroissement de l'emploi, soit par un accroissement des salaires, voire par les deux à la fois.

En dépit d'un taux de chômage extrêmement faible, le marché du travail est très loin du plein-emploi : au niveau national, environ un quart du volume total de travail potentiellement mobilisable n'était pas utilisé en 2004<sup>1</sup>. En conséquence, un choc de demande de travail induite par l'augmentation de la demande en termes de production (croissance de la demande d'exportation et/ou hausse de la consommation intérieure) peut être absorbé sans provoquer d'augmentation des coûts unitaires du travail, susceptibles de nuire à la compétitivité des entreprises au Viêt Nam.

Si le taux de sous-emploi est relativement uniforme suivant les régions, il n'est pas uniformément réparti en fonction des qualifications. Ce dernier baisse à mesure que l'on s'élève dans l'échelle des qualifications : de 25% pour la main-d'œuvre non qualifiée à moins de 16% chez les plus qualifiés. Par conséquent, la marge de manœuvre en termes de croissance de l'emploi est d'autant plus forte que les créations se concentreront sur les emplois les moins qualifiés. D'autre part, les pressions à la hausse des salaires s'exerceront relativement plus fortement pour les emplois qualifiés, où existent déjà des pénuries de main-d'œuvre dans certains secteurs (comme l'informatique, par exemple).

Selon les données de l'enquête VHLSS 2004, la main-d'œuvre est composée à 80% de non-qualifiés (c'est-à-dire, suivant la MCS, ceux qui n'ont pas été scolarisés au-delà du premier cycle du secondaire ; Tableau 8). 15% sont considérés comme semi-qualifiés (ceux qui ont fréquenté le lycée). La main-d'œuvre qualifiée (enseignement supérieur) ne représente que 5% des actifs occupés. Il est à noter que sur la période 1997-2004, la structure des qualifications n'a quasiment pas bougé.

---

<sup>1</sup> Les enquêtes VHLSS nous permettent de calculer un indicateur de taux d'utilisation du facteur travail. Cet indicateur est défini comme le rapport du nombre d'heures effectivement travaillées au cours de l'année (tous emplois confondus) au nombre d'heures potentielles (chaque membre de la population active - actifs occupés et chômeurs - pouvant exercer un maximum de 48 heures hebdomadaires, soit la durée légale du travail au Vietnam).

La réduction de la pauvreté a surtout bénéficié aux populations urbaines. La part de la population vivant dans la pauvreté demeure élevée dans les zones rurales (particulièrement pour les minorités ethniques). Au niveau régional, l'évolution de la pauvreté a été très différenciée. Dans la région de Ho Chi Minh Ville (Sud-Est), et dans une moindre mesure dans le Delta du Fleuve Rouge (Hanoi), la pauvreté monétaire a quasiment disparu, et a fortiori la pauvreté alimentaire (désignée généralement sous le terme de « pauvreté extrême » dans les rapports internationaux). En revanche, certaines régions ont moins bénéficié de la réduction globale de la pauvreté. C'est en particulier le cas du Nord-Ouest, où tant la pauvreté générale que la pauvreté alimentaire ont peu diminué et demeurent très élevées.

Parallèlement, on a observé une croissance des inégalités, quoique moindre qu'en Chine. L'indice de Gini au niveau national a ainsi cru de 0,34 à 0,36 entre 1993 et 2006. En fait, l'appréciation de la dynamique des inégalités au Viêt Nam au cours de la dernière décennie reste sujette à débat. Si l'indice de Gini connaît une augmentation limitée, d'autres indicateurs mettent en lumière un fort accroissement des pressions inégalitaires. Ainsi, le ratio inter-quintiles (entre le quintile le plus riche et le plus pauvre de la population) est passé de 5 à 6 au cours de la même période, reflétant l'émergence d'une classe moyenne supérieure concentrée dans les grandes villes. La progression des inégalités globales a été principalement provoquée par l'accroissement des inégalités entre zones rurales et urbaines, bien que la contribution de ce facteur à la progression des inégalités ait perdu de son importance au cours des dernières années (VASS, 2006). Par ailleurs, des travaux analysant l'évolution d'indicateurs de bien-être non monétaire et de santé (malnutrition infantile) font état d'une montée des inégalités (Moser *et alii*, 2005 ; Tran *et alii*, 2003). Un des objectifs de cette étude est justement d'approfondir la question des inégalités en lien avec les politiques commerciales.

Les indicateurs de développement humain (santé, éducation, etc.) ont également évolué de manière très favorable. Avec un taux d'élèves terminant la scolarité primaire de près de 100% et un taux d'inscription dans l'enseignement secondaire de 75,8%, le Viêt Nam se place loin

## LE VIËT NAM DANS L'OMC

devant tous les pays de niveau de développement comparable. Il en est de même pour l'espérance de vie, qui atteignait 68 ans pour les hommes et 73 ans pour les femmes en 2005. L'accès aux services de base (électricité, eau, etc.) a aussi beaucoup progressé. D'une manière générale, les analyses dans le domaine du développement humain et des services de bases révèlent toutefois une progression des inégalités (Moser *et al.*, 2005; Tran *et al.*, 2003).

## L'adhésion à l'OMC implique des engagements très larges

Depuis la fin de l'embargo imposé par les Etats-Unis en 1993, le Viêt Nam a renoué avec la communauté internationale (retour de l'aide internationale) et a signé plusieurs accords commerciaux qui ont accéléré son processus de croissance économique et d'intégration internationale entamé avec le *Doi Moi* :

- suite à l'adhésion à l'ASEAN<sup>1</sup> (1997), les droits de douane sur les importations en provenance des pays de l'ASEAN ont été progressivement réduits à un niveau inférieur à 5 % depuis 2006 dans le cadre de la zone de libre-échange est-asiatique (en anglais, *Asian Free Trade Area* ou AFTA); cette réduction des droits a également été appliquée par les autres membres de l'ASEAN aux exportations de produits vietnamiens, qui ont ainsi bénéficié d'un meilleur accès à leur marché ; le projet de zone de libre échange signé en 2004 entre l'ASEAN et la Chine (*ASEAN-China Free Trade Agreement* ou ACFTA) a ensuite entraîné des réductions supplémentaires de droits de douane vis-à-vis de la Chine (déjà opérées pour certains produits agricoles en particulier) ;

- en 2000, le Viêt Nam a signé un accord bilatéral de libre-échange avec les Etats-Unis (*United States Bilateral Trade Agreement* ou USBTA) ; cet accord a ouvert les portes du marché américain aux produits vietnamiens (soumis toutefois à des quotas) ; les exportations

---

<sup>1</sup> L'ASEAN (Association des nations du Sud-est asiatique) compte 10 membres : Brunei ; Cambodge ; Indonésie ; Laos ; Malaisie ; Myanmar ; Philippines ; Singapour ; Thaïlande ; Vietnam.

vietnamiennes sur le marché américain se sont vues accorder le statut de « nation la plus favorisée » (NPF) dans le cadre de ce traité depuis 2002, et les droits de douane moyens sur les produits vietnamiens sont passés d'environ 40% à 3-4% ; en contrepartie, le Viêt Nam a réduit ses droits sur les importations en provenance des Etats-Unis et a pris plusieurs engagements d'ouverture aux investisseurs américains (voir ci-après) ;

- début 2007, le Viêt Nam a adhéré à l'OMC, après plus de 10 ans de négociations, et exactement 20 ans (à un mois près) après l'adoption du *Doi Moi* ; en tant que membre de l'OMC, le Viêt Nam bénéficie désormais du statut de nation la plus favorisée (NPF) dans tous les pays membres (ce qui veut aussi dire qu'aucun quota ne sera plus appliqué sur ses exportations) et doit de son côté appliquer l'ensemble des règles de l'OMC.

L'adhésion à l'OMC consacre donc dans une certaine mesure un long processus de réforme et d'intégration dans l'économie mondiale.

L'adhésion à l'OMC: un impact modeste sur les droits de douane et l'accès au marché

Le Viêt Nam a largement anticipé son adhésion à l'OMC en pratiquant un désarmement tarifaire rapide depuis les années 1990. Ainsi, le droit de douane moyen (moyenne arithmétique) a été réduit à 17,4% à la veille de l'adhésion alors qu'il atteignait encore 23,3% 10 ans auparavant. Le taux de protection effective<sup>1</sup> a connu une baisse encore plus rapide. Il a ainsi décliné de 59,5% en 1997 à 26,2% en 2001 soit une division par plus de 2 (Athukorala, 2007). Dans l'industrie, le taux de protection effective est quant à lui passé de 121,5% à 43,9%. Le taux moyen de droits de douane est comparable à celui de la Chine avant son adhésion. Ce taux est très supérieur à celui de l'Indonésie, de la Malaisie ou des Philippines. Il est aussi très supérieur au taux moyen actuel de la Chine (Banque mondiale, 2006).

---

<sup>1</sup> Le taux de protection effective pour un bien est calculé comme le produit du taux de protection douanière appliqué au bien par le prix de ce bien sur le marché mondial, auquel on soustrait le taux de protection appliqué aux biens intermédiaires incorporés dans le processus de production, multiplié par le prix de ces biens sur le marché mondial.

## **LE VIËT NAM DANS L'OMC**

Le Viêt Nam s'est vu imposer de nombreux engagements à l'occasion de son adhésion. Comme c'est le cas pour les autres adhérents récents à l'OMC, ces engagements sont dans de nombreux cas plus contraignants que ceux pris par les membres lors de la création de cette organisation (accords de Marrakech, 1994). En particulier, les droits de douane pour les produits agricoles vont être fixés à des niveaux inférieurs à ceux en vigueur dans d'autres PED comparables. Le Viêt Nam a également dû s'engager à ne plus subventionner ses exportations (ce que les autres PED comparables sont encore autorisés à faire), à s'ouvrir plus aux investissements étrangers, mais aussi à continuer à privatiser les entreprises publiques, etc.

En contrepartie, le Viêt Nam a amélioré son accès aux marchés des pays membres de l'OMC et les quotas imposés à ses exportations de textile habillement ont été supprimés depuis le début de 2007. Toutefois, le Viêt Nam continue de disposer d'un accès risqué aux grands marchés mondiaux (États-Unis et UE en particulier), où il est toujours considéré comme une non-économie de marché.

Le Viêt Nam s'est engagé à consolider<sup>1</sup> ses droits de douane sur la plupart des produits à des taux compris entre 0 et 35% (Tableau 6). Les droits de douane sur les automobiles et les motocyclettes vont rester plus élevés, dans la mesure où le Viêt Nam souhaite protéger l'industrie nationale (dans l'automobile il ne s'agit que d'assemblage en petites quantités). Certains produits sensibles (œufs, tabac, sucre et sel) vont demeurer protégés par des quotas. Les réductions sur la plupart des taux consolidés, qui vont passer de 17,4% en moyenne en 2007 à 13,6% en 2019, s'étaleront sur une période de 12 ans. En moyenne, le taux moyen appliqué sur les produits agricoles va être réduit de 27,3% début 2007 à 21,7% en 2019. Ce taux est plus bas que ses voisins : la Thaïlande et les Philippines ont des droits moyens pour ces produits de respectivement 36% et 34%.

---

<sup>1</sup> Les Droits consolidés correspondent aux droits maximums qu'un pays s'est engagé à appliquer pour un produit donné vis à vis de l'OMC.

De plus, les deux principaux types de mesures d'exonération de droits de douane destinés à favoriser les exportations ou à réduire les importations vont devoir être supprimés suite à l'adhésion car contraires aux règles de l'OMC. Il s'agit d'une part du dispositif dit de *duty drawbacks*, qui consiste à exonérer de droits de douane les importations de consommations intermédiaires utilisées pour la production de biens destinés à l'exportation, d'autre part des règles de contenu local qui étaient appliquées dans plusieurs secteurs d'activité (véhicules à moteur, produits mécaniques, électriques et électroniques y compris téléviseurs). Les règles de contenu local ont été supprimées pour les motocyclettes depuis 2003 et pour les automobiles depuis début 2007.

En bref, la libéralisation commerciale supplémentaire pour les marchandises consécutive à l'adhésion à l'OMC est limitée globalement et se concentre sur un petit nombre de produits. Les réductions tarifaires ont par ailleurs un impact d'autant plus limité qu'une grande partie des importations vietnamiennes proviennent de pays de la région avec qui ont été conclus des accords de libre échange (ASEAN et Chine). La même observation peut être faite en matière d'accès au marché, dans la mesure où le Viêt Nam s'était déjà vu accorder le statut de nation la plus favorisée (NPF) sur les marchés des grands pays industrialisés.

## **Engagements non-tarifaires**

Hors droits de douane, le Viêt Nam a pris des engagements beaucoup plus contraignants que ceux fixés généralement dans le cadre de l'OMC, notamment en ce qui concerne la suppression des subventions à l'exportation et l'ouverture aux capitaux étrangers. L'interdiction des subventions à l'exportation va imposer un changement du régime des zones franches, qui emploient actuellement plusieurs centaines de milliers de travailleurs (aucune évaluation précise de leur nombre n'est publiée par les autorités). Les bénéfices accordés dans ces zones ne pourront donc plus être liés aux taux d'exportation des entreprises.

## LE VIËT NAM DANS L'OMC

Le Viêt Nam a dû notamment s'engager à ne plus subventionner ses exportations agricoles. Même si les subventions à l'exportation sont interdites, le Viêt Nam peut continuer en tant que PED à subventionner sa production agricole, à condition que le taux de soutien soit inférieur à 10% du montant de la production de chaque produit. En pratique, seules les subventions sur la production de sucre pourraient devoir être réduites du fait de cette règle (ADB *et al.*, 2006).

Dans la perspective de son adhésion à l'OMC, le Viêt Nam a réécrit substantiellement au cours des dernières années son droit commercial et ses procédures juridiques. Le cadre législatif appliqué aux contrats, aux droits de propriété et au traitement des différends commerciaux a ainsi été considérablement simplifié et modernisé (ADB *et alii*, 2006). Par ailleurs, en adhérant à l'OMC, le Viêt Nam s'engage à ne pas discriminer les entreprises étrangères par rapport aux entreprises nationales (principe dit de *traitement national*). De ce fait, une nouvelle loi sur les entreprises a été promulguée en 2005, afin d'appliquer le même cadre de régulation aux entreprises nationales (publiques et privées) et étrangères.

Les mesures prises dans le domaine des investissements directs étrangers s'inscrivent dans le cadre de l'accord sur les TRIMS (*Trade-Related Investment Measures*). Depuis l'adhésion du Viêt Nam à l'OMC intervenue début 2007, les banques étrangères peuvent y disposer de filiales détenues à 100%. Cette mesure va probablement pousser à accélérer la restructuration des banques publiques. Depuis janvier 2008, les entreprises étrangères peuvent posséder des filiales à 100% dans la plupart des secteurs d'activité (dans le secteur des télécommunications, la part maximale a été fixée à 49%). Le Viêt Nam s'est également engagé à accélérer son programme de privatisations d'entreprises publiques et 600 nouvelles privatisations de telles entreprises sont prévues en 2007-2008, parmi lesquelles figurent plusieurs grandes banques et entreprises de télécommunications. Suite à son adhésion à l'OMC, le Viêt Nam doit également appliquer les accords sur la propriété intellectuelle (TRIPS), sachant qu'il devait déjà appliquer l'essentiel de ces accords vis à vis des entreprises américaines dans le cadre de l'USBTA. Il doit enfin appliquer immédiatement les accords sur les mesures sanitaires et phyto-sanitaires (SPS) et sur les barrières techniques au commerce (TBT).

## Analyse des simulations

L'impact distributif de l'adhésion du Viêt Nam à l'OMC est évalué à l'aide d'un modèle d'équilibre général calculable (MEGC) appliqué à l'économie vietnamienne et centré sur les questions soulevées dans les trois premières parties de l'étude.. Ces modèles peuvent par ailleurs être couplés à des modèles de micro-simulation afin d'approfondir l'analyse de l'impact distributif des politiques considérées. Grâce à une représentation fine des flux commerciaux, les MEGC permettent en effet de simuler des politiques de libéralisation et sont de ce fait souvent mobilisés pour analyser l'impact de ce type de politiques

Nous évaluons l'impact de l'adhésion du Viêt Nam à l'OMC à l'aide d'un modèle EGC statique construit à partir d'une matrice de comptabilité sociale récente (datant de l'année 2000) et couplé de manière séquentielle à un modèle de micro-simulation de type micro-comptable afin d'analyser les questions distributives. Ce type d'outil a déjà été mobilisé pour étudier notamment l'impact de politiques de politiques commerciales en Indonésie (Robilliard et Robinson, 2006) et au Viêt Nam (pour un survey, voir Abbott et al., 2007). Dans cette partie, nous présentons les scénarios simulés avec le modèle de micro-simulation puis les principaux résultats de ces simulations tant du point de vue macro que micro-économique.

### Les scénarios simulés avec le modèle

Dans le cadre du modèle retenu pour l'étude, nous analysons trois types de chocs économiques que nous considérons comme les principaux chocs consécutifs à l'adhésion à l'OMC :

- une baisse des tarifs à l'importation ; celle-ci correspond aux engagements pris par le Viêt Nam en matière de réduction de la protection douanière (tarifaire et non tarifaire) ; comme indiqué ci-dessus, l'ouverture supplémentaire du marché domestique est très limitée, dans la mesure où l'essentiel de la libéralisation commerciale a été effectuée avant l'adhésion ;

## **LE VIÊT NAM DANS L'OMC**

- une augmentation de la demande d'export de biens adressée au Viêt Nam ; ceci correspond au symétrique des engagements de libéralisation commerciale du Viêt Nam de la part des membres de l'OMC, en particulier suppression des quotas textiles imposés par les Etats-Unis (grâce à la suppression, le Viêt Nam va devenir le deuxième fournisseur de ces produits sur le marché américain en 2008) ;

- une augmentation de l'investissement direct étranger (IDE) ; cette hausse (déjà observable, voir ci-dessus) est liée à l'amélioration de l'attractivité du Viêt Nam pour les multinationales étrangères suite à l'entrée dans l'OMC (moindres restrictions imposées aux IDE, meilleur accès au marché pour les entreprises exportatrices, etc.).

Deux scénarios sont retenus. Le scénario 1 est calibré sur les chocs exogènes modélisés par le CEPII (combinaison des chocs tarifaires et demande d'export), qui correspondent aux deux premiers types de chocs ci-dessus. A ces chocs concomitants, le scénario 2 ajoute ensuite un choc d'augmentation de l'investissement direct étranger industriel. Cette augmentation devrait contribuer à l'augmentation du stock de capital disponible dans les secteurs où les étrangers investissent. Cependant, notre modèle étant un modèle statique, il ne modélise pas directement la transformation en capital supplémentaire des flux d'investissement. Ces derniers constituent simplement une autre forme de demande sur le marché des biens. Des données sur la structure du capital industriel au Viêt Nam indiquent que les étrangers détiennent environ 35% du capital dans le secteur industriel. Par conséquent, un doublement des flux d'IDE devrait aboutir à terme à une augmentation de 35% du stock de capital dans les secteurs industriels. Nous avons modélisé notre choc d'IDE en intégrant cette hausse<sup>1</sup>.

Chaque simulation prend en compte l'existence de sous-emploi avec rigidités salariales (ajustement par les salaires et par l'offre de travail), qui reflète mieux le mode de fonctionnement du marché du travail au Viêt Nam que l'hypothèse de plein emploi adoptée par la

---

<sup>1</sup> Dans la réalité, la très forte hausse observée de l'IDE ne concerne pas seulement l'industrie mais aussi les services (bureaux, tourisme, etc.). Toutefois, faute de disposer de données sur la participation étrangère dans ces secteurs, il est difficile d'évaluer la hausse de capital total due à l'IDE ; pour cette raison, nous avons préféré à ce stade prendre en compte seulement l'effet du supplément d'IDE industriel.

quasi-totalité des études de ce genre. Toutes les simulations sont effectuées à un horizon de 5 ans à partir de 2004, considérée comme année de base.

Concernant le bouclage macroéconomique, les trois règles retenues dans l'ensemble des scénarios considérés sont les suivantes : l'équilibre épargne-investissement est réalisé par l'ajustement de l'investissement ; l'équilibre budgétaire est réalisé par l'ajustement de l'épargne du gouvernement ; l'équilibre de la balance courante est réalisé par l'ajustement du taux de change réel.

### **Les principaux résultats agrégés des simulations**

Du point de vue des agrégats macroéconomiques, le premier scénario, conjuguant une baisse tarifaire et une augmentation de la demande d'export, n'a qu'un impact modeste sur le PIB réel. Les flux commerciaux croissent néanmoins sensiblement avec une augmentation du volume des importations de 3,8% et une augmentation du volume des exportations de 1,9%. Cette augmentation des flux commerciaux se fait conjointement avec une appréciation de la monnaie vietnamienne liée à l'augmentation de la demande d'export (tableau 2).

Dans le scénario 2, l'impact macroéconomique additionnel lié à l'augmentation du stock de capital dans les secteurs industriels conduit à des effets significativement plus importants : le PIB réel augmente de 3,3%, tandis que le volume des importations augmente de 7,1% et celui des exportations de 7,0%.

Dans un contexte de choc de demande, l'effet supplémentaire sur le PIB est obtenu par une augmentation du taux d'emploi. Le mécanisme est similaire dans le cas d'une augmentation des stocks de capital dans les secteurs industriels (scénario 2) : cette augmentation agit en effet directement sur les capacités de production de l'économie.

**Tableau 2 : Résultats des simulations –agrégats macroéconomiques**

	Base (Millions USD)	Scénario 1 (%)	Scénario 2 (%)
PIB réel	44.164,7	0,4	3,3
Exports	24.189,5	1,9	7,0
Imports	25.365,9	3,8	7,1
Taux de change	100,0	-1,5	-1,8

Note: Exchange rate: a drop corresponds to a Dong appreciation.

Concernant les revenus fiscaux, la baisse tarifaire contribue à une diminution des revenus afférents. La baisse des recettes douanières est de 4,3% dans le scénario 1 (-2% dans le scénario 2). L'impact sur les recettes fiscales de la baisse tarifaire est compensé par la hausse des importations, ainsi que par l'augmentation d'autres sources de revenus fiscaux (à taux d'imposition constants). Au total, les recettes de l'Etat augmentent dans les deux scénarios (respectivement 1,5 et 1,8%).

La fiscalité vietnamienne repose en effet sur différentes taxes collectées soit sur les revenus des institutions (ménages et entreprises), soit au niveau des secteurs d'activité (taxe sur la valeur ajoutée et taxe sur la production), soit sur les biens de consommation (taxes spéciales à la consommation). Or, la réallocation des facteurs provoquée par les chocs de baisse tarifaire et l'augmentation de la demande d'export se fait en direction de secteurs où ces taux de taxation sont relativement élevés. De plus, ces chocs ont un effet positif sur les revenus des institutions, contribuant au total à une légère augmentation des recettes de la fiscalité directe.

### De fortes réallocations sectorielles de l'emploi

Au niveau sectoriel, l'impact conjugué de la baisse tarifaire et de l'augmentation de la demande d'export conduit à une réallocation des facteurs vers le secteur textile. C'est en effet ce secteur qui connaît la plus forte augmentation de demande d'export : l'entrée à l'OMC induit une augmentation de près de 40% de la demande de produits textiles

vietnamiens<sup>1</sup>. Ce choc de demande induit une forte augmentation de la valeur ajoutée de ce secteur qui croît de 10% à plus de 25% selon les scénarios. Les augmentations les plus fortes sont évidemment obtenues avec le scénario 2 incluant le choc de stock de capital.

Dans les secteurs les plus ouverts aux échanges, à l'exception du secteur du textile-habillement dont la demande d'export augmente fortement, l'impact des baisses tarifaires et des chocs de demande d'export (scénarios 1 et 2) est globalement négatif. Ce résultat s'explique par l'appréciation du Dong qui a pour effet d'accroître le niveau des prix des produits non-échangeables relativement aux prix des produits échangeables. Ces mécanismes expliquent pour une large part le recul de la valeur ajoutée de la plupart des secteurs agricoles dans les deux premiers scénarios. Inversement, les activités non échangeables, notamment le commerce et la construction, bénéficient relativement de l'appréciation de la monnaie vietnamienne.

Dans les deux derniers scénarios (3 et 4), l'augmentation du stock de capital dans les secteurs manufacturiers compense dans la plupart des secteurs l'impact négatif de l'appréciation. Cette augmentation tire en effet toute la production manufacturière avec des effets positifs sur la production des autres secteurs, en particulier ceux qui fournissent le plus de consommations intermédiaires aux secteurs de production manufacturière (ciment, chimie, etc.). Dans tous les scénarios, le secteur secondaire (industrie) apparaît comme le principal gagnant de l'adhésion à l'OMC, suivi par le secteur tertiaire puis par le secteur primaire où les gains sont quasi-nuls.

Ces réallocations sectorielles s'accompagnent de variations de la rémunération des facteurs, notamment du taux de salaire des différents types de travail. Les chiffres présentés dans le tableau 19 indiquent que les chocs simulés exercent une forte pression à la hausse sur les salaires, même sous l'hypothèse de sous-emploi du travail. Dans ce cas, la

---

<sup>1</sup> Le modèle ne distingue pas différentes régions étrangères : les flux de commerce extérieur n'impliquent qu'une seule région appelée « Reste du Monde ».

## LE VIËT NAM DANS L'OMC

pression sur les marchés du travail se résout par une augmentation à la fois des taux de salaire et de la quantité de travail.

Les pressions sur les marchés du travail induites par les chocs simulés s'exercent néanmoins plus ou moins fortement selon le type de travail. Ainsi, ce sont les taux de salaire du travail féminin urbain semi-qualifié et non qualifié, facteurs les plus demandés par le secteur textile, qui connaissent les augmentations les plus importantes : Les augmentations de taux de salaire sont s'accompagnent d'augmentation de la demande de travail de ces facteurs. Quel que soit le scénario, les salaires des femmes augmentent plus que ceux de leurs homologues masculins, en particulier pour les salariés non qualifiés et semi-qualifiés très nombreux dans le secteur du textile-habillement. L'adhésion à l'OMC contribue donc à réduire les écarts salariaux entre genres.

### *L'impact sur les revenus, la pauvreté et les inégalités*

Les variations de prix et, le cas échéant, de quantités, sont ensuite transmises au modèle de microsimulation. Les revenus des ménages sont constitués d'un agrégat de différents types de revenus qui connaissent des évolutions variés selon le secteur (pour les revenus des activités indépendantes) ou le facteur (pour les revenus des activités salariales) dont ils dépendent..

Tous les types de revenus augmentent à l'exception des revenus hors activité qui dépendent en partie de transferts extérieurs fixes en devises et dont la valeur en monnaie vietnamienne diminue du fait de l'appréciation du Dong. Les augmentations sont les plus fortes pour les revenus urbains des activités salariales et indépendantes : dans le second scénario, ces augmentations s'élèvent à 17,7% pour les revenus salariaux et à 12,5% pour les revenus des activités indépendantes.

L'augmentation des revenus d'activité se traduit au niveau agrégé par de fortes hausses des revenus par tête, tant en milieu rural qu'en milieu urbain, avec néanmoins un avantage significatif pour ce dernier : selon les scénarios, les augmentations du revenu par tête sont 1,3 à 3,6 fois plus élevées en milieu urbain qu'en milieu rural. Cet écart traduit avant tout des effets sectoriels : le secteur industriel, installé surtout en zone urbaine est le grand gagnant de l'OMC (avec les services dans une

certaines mesures), tandis que l'impact sur l'agriculture, principale activité en zone rurale, est globalement moins favorable.

Cette hausse des revenus par tête induit enfin de fortes baisses de l'incidence de la pauvreté, que les données de l'enquête VHLSS sur lesquelles est construit le modèle de microsimulation permettent d'analyser au niveau régional (Tableau 3)<sup>1</sup>. Les baisses apparaissent tout d'abord systématiquement les plus fortes en milieu urbain. Ce résultat s'explique d'une part par la plus forte hausse des taux de salaires du travail en milieu urbain (voir supra), d'autre part par le fait que les taux de pauvreté sont plus faibles en milieu urbain et qu'une augmentation d'un pourcent du revenu moyen par tête se traduit par une baisse plus forte de la pauvreté : ainsi, dans le scénario 1, une augmentation de 1% du revenu moyen par tête se traduit par une baisse de l'incidence de la pauvreté de 3,6% en milieu urbain contre 1,9% seulement en milieu rural.

**Tableau 3: Résultats microéconomiques – taux de pauvreté (%)**

	Base	% Variation			
		Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3	Scénario 4
Delta du Fleuve Rouge	14,7	-0,1	-2,5	-8,4	-10,7
Nord-Est	28,4	0,5	-0,3	-5,2	-8,8
Nord-Ouest	48,9	1,2	0,1	-2,6	-5,1
Côte du Centre-Nord	34,8	-2,3	-2,0	-4,7	-9,8
Côte du Centre-Sud	19,6	-0,2	-3,4	-6,9	-10,5
Hauts-Plateaux du Centre	27,3	0,0	0,6	-7,4	-11,2
Sud-Est	5,1	0,3	-0,8	-15,0	-17,7
Delta du Mékong	15,0	-2,6	-3,5	-14,0	-21,4
<i>Moyenne Nationale</i>	<i>1,3</i>	<i>-0,8</i>	<i>-1,7</i>	<i>-7,5</i>	<i>-11,8</i>
<i>Moyenne Urbaine</i>	<i>4,7</i>	<i>-3,4</i>	<i>-7,5</i>	<i>-8,4</i>	<i>-33,8</i>
<i>Moyenne Rurale</i>	<i>24,6</i>	<i>-0,6</i>	<i>-1,3</i>	<i>-7,5</i>	<i>-10,3</i>

<sup>1</sup> Rappelons néanmoins que le modèle macro (EGC) ne représente que le fonctionnement des marchés au niveau national. En d'autres termes, le modèle est construit sur la base d'une hypothèse d'intégration parfaite des marchés des biens et des facteurs et les variations de prix et de quantités générées ne sont pas différenciées par région. Celles-ci sont en revanche différenciées par leurs dotations en facteurs de production et donc par la structure des revenus des ménages résidents.

## *LE VIËT NAM DANS L'OMC*

Au niveau régional, les résultats sont également contrastés : les régions disposant le plus des facteurs demandés par le secteur textile connaissent les plus fortes baisses de pauvreté : celles-ci sont particulièrement élevées dans les régions du Sud-Est (incluant Ho Chi Minh ville), du Delta du Mékong (où le fort degré de sous-emploi amplifie la baisse de pauvreté) et du Sud-Est.

Du point de vue des inégalités, l'impact est très légèrement positif - c'est-à-dire que les inégalités augmentent - dans les trois premiers scénarios et négatif dans le dernier. Cela s'explique notamment par les hypothèses retenues dans notre modèle : en effet, la règle d'allocation du travail est progressive dans la mesure où elle procure du travail aux ménages qui n'en ont pas et qui sont susceptibles d'être les plus pauvres.

L'évolution des inégalités au niveau national est le résultat de l'évolution des inégalités intra urbaines et rurales et de l'inégalité entre les deux milieux. L'examen de l'évolution des inégalités montre que l'augmentation des inégalités au niveau national résulte principalement de l'augmentation des inégalités entre les deux milieux, liée à une plus forte augmentation des revenus urbains (tableau 2). Dans le cas du scénario 2, cette divergence rural-urbain est néanmoins compensée par une baisse non négligeable des inégalités urbaines qui peut être attribuée à la règle progressive d'allocation du travail.

La variation des inégalités au niveau national peut être décomposée selon divers critères de classification des ménages. Nous prenons ici en compte trois critères pour cette décomposition : lieu de résidence (zone rurale vs urbaine) ; région de résidence (8 régions) et niveau de qualification du ménage (qualifié et très qualifié vs non-qualifié). Pour chaque critère, la variation de l'indice de Theil peut être décomposée comme somme de la variation des inégalités entre (within) les ménages de chaque groupe et des inégalités entre les groupes de ménages (between). Quel que soit le critère utilisé, les inégalités à l'intérieur des groupes représentent l'essentiel (80% ou plus) des inégalités totales. Toutefois, les simulations font surtout apparaître des variations des inégalités entre groupes plus qu'à l'intérieur de ces groupes.

L'augmentation des inégalités entre milieu urbain et rural résulte d'une mécanique assez simple : la rémunération du travail et la demande de travail augmentent plus fortement en milieu urbain qu'en milieu rural. Cela est vrai pour tous les types de travail. Cet impact différencié résulte quant à lui d'un effet de structure : le travail urbain est principalement employé par des secteurs dont la valeur ajoutée augmente le plus à la suite de l'adhésion.

La divergence des niveaux de vie entre milieux rural et urbain n'est pas un fait nouveau au Viêt Nam. Glewwe et al. (2000) ont montré que l'augmentation des inégalités observée dans les années 1990 dans un contexte de croissance rapide est principalement liée à cette divergence et ce résultat a été confirmé par VASS (2006) sur la période 1993-2004. Dans le cas de l'adhésion à l'OMC, cette augmentation pourrait néanmoins demeurer modeste, grâce à l'aspect progressif de l'augmentation des rémunérations du travail : l'augmentation de la rémunération du travail non qualifié est en effet plus forte que celle du travail qualifié.

Dans nos simulations, la variation des inégalités entre groupes définis par les autres critères de classification (régions et qualifications) apparaît plus faible que celle entre zones rurales et urbaines. En ce qui concerne les régions, ceci est en partie un artéfact (ou une limite) de notre modèle, qui est construit à partir d'une matrice de comptabilité sociale au niveau national, sans différenciation de la structure de la production et des marchés du travail par région. Globalement, nos résultats concernant l'effet du choc OMC sur les inégalités est soumis à deux types de biais, dont la résultante est inconnue :

- d'un côté, le modèle sous-estime l'effet du choc OMC sur les inégalités par le fait qu'on effectue l'hypothèse d'une mobilité parfaite du travail, ce qui suppose en particulier une libre circulation de la main-d'oeuvre. Cette hypothèse n'est pas vérifiée au Viêt Nam du fait des contrôles imposés aux migrations internes ;

- de l'autre, notre modèle ne prend pas à compte la possibilité de migrations entre zones rurales et urbaines (ie, après le choc un ménage rurale va toujours rester rural et de même pour un ménage urbain) ; bien que cette contrainte puisse être considérée comme réaliste pour des

## **LE VIËT NAM DANS L'OMC**

simulations de court terme, elle conduit à surestimer l'effet du choc sur les inégalités entre zones rurales et urbaines.

Pour corriger ces biais, une modélisation plus réaliste du processus de réallocation de main-d'oeuvre serait donc à introduire dans une étape ultérieure.

On peut également s'attendre à un impact négatif sur les minorités ethniques : dans la mesure où celles-ci sont concentrées dans les zones géographiques et les secteurs d'activité où l'impact sur la croissance pourrait être le plus modeste (avec une vulnérabilité accrue), l'écart de revenus avec le groupe majoritaire (Kinh) pourrait augmenter, dans le prolongement des tendances récentes (Baulch *et al.*, 2007). Toutefois, notre modèle ne permet pas de prendre en compte ces effets de manière réaliste.

## **Les mesures politiques nécessaires pour accompagner l'adhésion à l'OMC**

Ces résultats (conditionnels aux hypothèses effectuées dans notre modèle) montrent l'importance de prendre des mesures pour accompagner l'entrée à l'OMC et saisir les opportunités offertes. Ceci est d'autant plus crucial que le Viêt Nam a adhéré à l'OMC à une période critique du point de vue social. En effet, le pays est confronté à des évolutions majeures (transition urbaine et démographique, etc.) et les défis sont considérables, d'autant plus que selon les Nations unies (FNUAP, 2007), le nombre de nouveaux arrivants sur le marché du travail va culminer autour de 2010. Quatre questions semblent de première importance à cet égard :

- L'éducation et la formation constituent un facteur déterminant pour assurer un ajustement du marché du travail, ainsi que le moyen d'obtenir des emplois plus qualifiés et mieux payés. Le fait que les trois quarts de la population sont considérés comme non-qualifiés permet de mesurer l'ampleur du défi auquel est confronté le Viêt Nam pour améliorer la formation de la main-d'oeuvre. A court terme, les migrants en provenance des zones rurales doivent avoir les qualifications

adéquates pour obtenir un emploi en ville. A long terme, la formation de personnels très qualifiés est indispensable pour éviter l'apparition de goulots d'étranglement dans les nouvelles entreprises industrielles et de services (en particulier pour attirer les IED) et pour empêcher que le Viêt Nam soit enfermé dans une « trappe » d'exportations de biens intensifs en main-d'oeuvre peu qualifiée.

- la manière dont vont s'opérer les migrations internes aura un impact décisif sur l'ajustement des salaires ; bien sûr, la politique de migrations suivie par le Viêt Nam se doit de prendre en compte aussi d'autres considérations sociales (par exemple, freiner l'exode rural vers les métropoles urbaines pour tenter de contrôler une croissance urbaine déjà galopante) ; mais la croissance des migrations internes semble incontournable pour assurer de manière la plus harmonieuse possible (et sans pressions salariales excessives) la réallocation intersectorielle de l'emploi qui va s'accélérer. L'assouplissement de la procédure d'enregistrement des migrants devrait être envisagée ;

- des politiques régionales sont nécessaires pour limiter le creusement des inégalités inter-régionales et entre zones urbaines et rurales ; l'extrême concentration des IDE sur les deux bassins d'emplois déjà les plus riches (Ho Chi Minh et Hanoi), que notre modèle ne permet pas de prendre en compte directement, devrait renforcer cette tendance ; une redistribution partielle des gains procurés par l'OMC pourrait être organisée par l'Etat en direction des régions les plus pauvres (Nord-Ouest par exemple) qui ne vont pas bénéficier (ou vont même perdre) suite à l'adhésion ;

- enfin, les politiques d'aide à la main-d'oeuvre perdant son emploi vont devoir être poursuivies, voire élargies, dans la mesure où les réallocations intersectorielles vont être accélérées par l'OMC et où, à l'intérieur des secteurs eux-mêmes, l'accroissement de la concurrence va réduire l'emploi dans les entreprises non performantes (ce qui n'est pas évalué par nos simulations).

## Conclusion

Dans cette étude, nous avons cherché à replacer l'adhésion du Viêt Nam à l'OMC dans le contexte des politiques économiques et commerciales suivies par le pays au cours des dernières années. Ceci nous a permis de relativiser l'évènement que représente cette adhésion, dans la mesure où elle s'inscrit dans le cadre d'un long processus de libéralisation commerciale et d'intégration à l'économie mondiale.

En même temps, l'histoire économique récente montre que les accords commerciaux signés par le Viêt Nam (ASEAN, USBTA, etc.) ont eu tous un impact important sur la croissance vietnamienne. Comme le rappellent Abbott, Bentzen et Tarp (2007), les études réalisées *ex ante* ont eu tendance à systématiquement sous-estimer l'impact des ces politiques.

Dans le cas de l'OMC, les engagements pris par le Viêt Nam sont beaucoup plus larges qu'un simple accord de désarmement tarifaire. Ils touchent à l'ensemble des secteurs de l'économie ce qui rend difficile une modélisation d'impact. C'est pourquoi la quasi-totalité des études effectuées précédemment se limitent à évaluer l'impact tarifaire, en se basant plus sur des hypothèses provisoires dans la mesure où la négociation en vue de l'adhésion n'était pas encore achevée.

Nous avons cherché à aller plus loin ici dans trois domaines :

- en premier lieu, notre étude est la première (avec CEPII/ISD, 2007) à prendre en compte les modalités précises de l'accord OMC en ce qui concerne les engagements de libéralisation commerciale du Viêt Nam, mais aussi ceux des membres de l'OMC à son égard ;

- en deuxième lieu, l'intérêt de nos résultats provient également du fait que nous n'avons pas seulement évalué l'impact de la baisse des protections douanières (qui est en fait modeste) mais aussi du supplément de demande étrangère (meilleur accès au marché) et d'investissements étrangers directs (ce qui n'avait pas encore été fait).

- enfin, notre approche va plus loin que la plupart des études réalisées à l'aide de modèles de micro-simulation ; non seulement la distribution des revenus des facteurs est mieux mesurée par notre modèle, mais nous prenons aussi en compte (à la différence des études antérieures) la concurrence imparfaite sur le marché du travail, ce qui est particulièrement indispensable pour le Viêt Nam.

Les premières simulations effectuées à l'aide de notre modèle de micro-simulation indiquent que l'adhésion à l'OMC va avoir principalement quatre types d'effets distributifs : gains d'emplois, en particulier dans l'industrie qui est le grand gagnant de l'OMC ; croissance des salaires réels ; réduction des inégalités de genre ; progression des inégalités régionales et entre zones rurales et urbaines.

Dans chacun de ces domaines, le sens des évolutions indiquées par le modèle poursuit les tendances antérieures. Ce résultat n'est pas surprenant puisqu'on a rappelé ci-dessus que l'OMC n'est pas un choc isolé mais s'inscrit dans la continuité d'un long processus d'intégration internationale.

Notre étude montre l'importance de prendre des mesures appropriées pour accompagner l'entrée à l'OMC, particulièrement dans le domaine de l'éducation et de la formation, des migrations et des politiques régionales et de protection sociale. L'étude suggère également quelques pistes à suivre pour améliorer notre connaissance de ces phénomènes : mettre au point un dispositif de suivi et étudier l'emploi et le mode de fonctionnement du marché du travail au Viêt Nam ; approfondir l'évaluation de l'impact micro-économique de l'adhésion à l'OMC en faisant progresser la modélisation, aussi bien au niveau macroéconomique que microéconomique ou de l'articulation macro-micro.

## Bibliographie

- Abbott, P., Bentzen, J. and Tarp, F., 2007. *Viêt Nam's Accession to the WTO: Lessons from Past Trade Agreements*, Central Institute of Economic Management (CIEM), Hanoi.
- Asian Development Bank *et al.*, 2008. *Viêt Nam Development Report 2008; Vulnerability*, Joint Donor Report to the Viêt Nam Consultative Group Meeting, Hanoi, December.
- Asian Development Bank *et al.*, 2006. *Viêt Nam Development Report 2006; Business*, Joint Donor Report to the Viêt Nam Consultative Group Meeting, Hanoi, December.
- Athukorala, P., 2007. *Trade Policy Reforms and the Structure of Protection in Viêt Nam*, *World Economy*, forthcoming.
- Baulch, B., Pham, H. T. & Reilly, B., 2007. *Ethnicity and Household welfare in Viêt Nam: Empirical evidence from 1993 to 2004*, Institute of Development Studies, Brighton November, processed.
- Boumelassa, H. and Vallin, H., 2008. *Evaluation de l'impact pour le Viêt Nam de l'adhésion à l'OMC*, Study for the Franco-Vietnamese Forum.
- Chaponnière, J.-R., Cling, J.-P and Bin, Z., 2007. *Viêt Nam Following in China's Footsteps: The Third Wave of Emerging Asian Economies*, WIDER Conference on Southern Engines of Global Growth: China, India, Brazil and South Africa, Helsinki, 7-8 September 2007.
- Fujii, T. and Roland-Holst, D., 2007. *How Does Viêt Nam's Accession to the World Trade Organization Change the Spatial Incidence of Poverty?*, United Nations University-WIDER Research Paper No.2007/12.
- Glewwe, P., Gagnolati, M. & Zaman, H., 2000. *Who Gained from Viêt Nam's Boom in the 1990s? An Analysis of Poverty and Inequality Trends*, Policy Research Working Paper 2275, World Bank, Policy Research Department, Washington, D.C.

- Jensen, H. T. and Tarp, F., 2005. Trade Liberalization and Spatial Inequality: a Methodological Innovation in a Vietnamese Perspective, *Review of Development Economics*, 9(1), pp.69-86.
- Moser, K. A., Leon, D. A. & Gwatkin, D. R., 2005. How does progress towards the child mortality millennium development goal affect inequalities between the poorest and least poor? Analysis of Demographic and Health Survey Data, *British Medical Journal*, No. 331, November, pp.1180-1183.
- Pettersson, H., 2005. Evaluation of VHLSS 2002 and 2004, Mimeo, Rapport submitted to the UNDP, Hanoi, October.
- Robilliard, A.-S. and Robinson, S., 2005. Social Impact of a WTO Agreement in Indonesia, in T. Hertel and A. Winters (eds), *Putting Development Back into the Doha Agenda: Poverty Impacts of a WTO Agreement*, World Bank, Washington D.C.
- Tran, T., Pham, T.L., Trudy, H., Nguyen, T. H., Tran, D. T. & Tod, B., 2003. *Young Lives Preliminary Report: Việt Nam*, London: Save the Children, UK, September,  
<http://www.savethechildren.org.uk/younglives/data/publications/pdfs/VietnamPreliminaryreport.pdf>
- United Nations Fund for Population, 2007. *Population projections for Việt Nam by 2025*, UNFP, New York.
- VASS, 2006. *Việt Nam Poverty Update Report 2006: Poverty and Poverty Reduction in Việt Nam 1993-2004*, Vietnamese Academy for Social Science, Hanoi, December, processed.

Cling Jean-Pierre, Razafindrakoto Mireille, Robilliard Anne-Sophie, Roubaud François (2009)

L'impact distributif de l'adhésion du Viêt Nam à l'OMC. In :  
Cling J.P. (dir.), Lagrée S. (dir.), Razafindrakoto Mireille (dir.),  
Roubaud François (dir.). Le Viêt Nam dans l'Organisation  
mondiale du commerce : impact sur la croissance et l'emploi  
Bangkok : IRASEC, (8), 85-113. (Occasional Paper - IRASEC ; 8)

ISBN 978-974-614-779-8